



Le P'tit Chipoteur

Le journal local de l'Union SNUI – SUD Trésor Solidaires 95

AVRIL 2010

EDITO

Excès de vitesse.....

Dans le contexte franco-français de bougisme permanent, la vitesse est devenue précipitation sur fond de palinodies.

Un jour, les fonctionnaires sont exemplaires ; le lendemain, un contre-exemple. On supprime des emplois dans la fonction publique et paradoxalement on rappelle les retraités. D'ailleurs, après une nouvelle réforme des retraites, le gouvernement annonce qu'une pause s'impose. Au sein de celui-ci, les adeptes de la logique ultra libérale dramatisent une situation économique dégradée afin de nous préparer à des régressions sociales.

Ne nous trompons pas : l'enjeu primordial réside dans la constitution d'un projet sociétal et social. Pour cela, plus que jamais, l'Union... impulsera les fondamentaux de la solidarité, de l'emploi et d'une véritable répartition des richesses à tous les niveaux de prise de décision.

Du local au global !!!
Justice sociale, justice fiscale !!!

Pour nous contacter : union95@snuisudtresor.fr
Visitez notre site internet local : <http://snuisudtresor.fr/95/>

GFA : Gérer le Flicage des Agents.

Les SIP des résidences d'Argenteuil, Ermont et Garges vont connaître, en mai, l'immense bonheur et la joie de tester la campagne d'impôt sur le revenu.

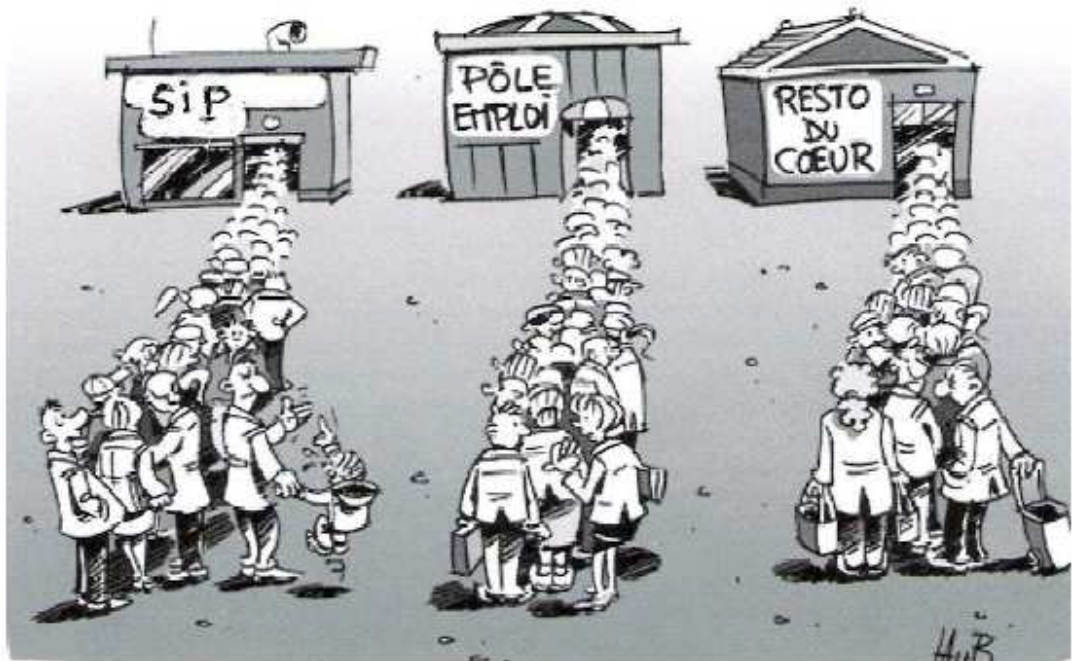
La mise en place de ces Structures Infernales Programmées générera, qu'on le veuille ou non, un afflux conséquent d'usagers. Pour faire face, on pourrait envisager de recruter (c'est une blague !). Non ! L'administration préfère utiliser une autre méthode pour désintoxiquer (en langage bercyratique) les guichets : inciter fortement les agents à raccourcir au maximum le temps d'aide et d'écoute, le tout sous la bienveillante surveillance d'un logiciel nommé GFA (Gestionnaire de Files d'Attente).

Une fois de plus, les agents devront fournir un effort supplémentaire pour absorber les attentes de nos concitoyens, et ceci sans aucune reconnaissance, voire des rappels à l'ordre et/ou de la répression pour ceux qui auront dépassé le temps limite attribué à chaque visiteur.

Toujours en faire plus avec moins de moyens ! Jusqu'à ce que la coupe déborde, et alors, bonjour les dégâts !

Heureusement, dans l'hebdo argenteuillais, « la ville veillera à ce que le regroupement des impôts et du trésor public ne s'accompagne pas de réductions drastiques de personnel ». Monsieur DOUCET maire d'Argenteuil, ne manquera pas d'être informé du climat au SIP d'Argenteuil Ville pendant cette campagne de déclaration d'impôt sur le revenu.

LE NOUVEAU SYMBOLE DE L'IDENTITÉ NATIONALE FRANÇAISE : LA QUEUE



Notation 2010

La réforme de la notation imposée par la DG a prévu que 50% des agents doivent bénéficier d'une majoration, dont 20% de 0,06 et 30% de 0,02.

Après les premières remontées des services, il apparaît que nombre de services ont subi un véritable hold-up. Il manque des majorations.

Où sont-elles passées ? S'il s'avère que le Directeur en a retiré à certains pour les redistribuer à d'autres, nous ne nous trouvons plus dans une logique de mérite, mais dans une situation de fait du prince !

Nous invitons donc le Directeur à faire un effort de communication pour expliquer la distribution des contingents de majorations.

N'oublions pas qu'il s'agit tout à la fois de changement d'indice et de profilage pour les listes d'aptitudes, et que, cette année, la donne est perçue comme un véritable hold-up !

Permanences appels de notation :

Lundi 3 mai, mardi 4 mai et lundi 17 mai (consulter panneau d'affichage local).

Brèves... Brèves... Brèves... Brèves... Brèves... Brèves... Brèves... Brèves ...Brèves...

Le mystère des fauteuils ergonomiques :

L'administration centrale a décidé que dans la plupart des cas, un certain type de fauteuil ergonomique convenait et donc que sauf exception pour raison médicale grave, tout le monde aurait le fauteuil préconisé. Hors, le mauvais type de fauteuil a été livré et n'est pas repris par le fournisseur. Résultat : les collègues continuent à souffrir du dos et les fauteuils livrés dorment dans un lieu de stockage. Bonne nouvelle : le CHS a voté l'achat de 2 fauteuils ergonomiques différents qui pourront être essayés chez le médecin de prévention et prêtés 15 jours à l'agent. Si le fauteuil convient, il sera commandé et il suivra l'agent même en cas de changement de service.

Fusion et assistance informatique :

il y a péril en la demeure : L'administration a opté pour le principe du numéro unique mais en l'absence d'informations concrètes sur la fusion des services informatiques, de nombreuses inconnues demeurent : une organisation tarabiscotée entre informaticiens à la centrale, personnels rattachés à l'interrégion, aux directions locales uniques, aux Centres des Services Informatiques. Quid des agents des CMI de la filière fiscale qui n'ont pas la qualification informatique requise et qui pourtant assurent aujourd'hui parfaitement leurs missions ? Quid de l'articulation des compétences entre CMI de la filière fiscale et CMIB de la filière gestion publique ? Quid de nos GSM locaux toujours disponibles pour un petit problème ou un dépannage important ?

L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires revendique la reconnaissance des emplois et des qualifications en CMI. Ne nous leurrions pas, au final nous trinquerons tous !

GAIA guichet :

C'est bien quand il n'y a personne au guichet : dès qu'il y a un peu d'affluence, l'application est fermée, trop lente, trop de temps perdu à scanner, ordinateur différent de celui de l'agent... Bref tout est merveilleux dans la théorie, mais un fois encore, la pratique n'est pas à la hauteur des ambitions affichées et en contradiction avec les objectifs (verbaux) de durée maximale d'entretien en période de pointe de charge.

Nouvelle carrière B (NES Nouvel Espace Statutaire): modalités pratiques de reclassement

Le reclassement de tous les agents de catégorie B au 1^{er} septembre 2010 fera l'objet d'une opération spécifique :

- Chaque agent recevra au cours du 4^{ème} trimestre 2010, une notification individuelle sur laquelle figurera sa nouvelle situation administrative au 1^{er} septembre 2010.
- Suite à cette opération de reclassement, vous serez peut être susceptible d'avancer à l'échelon supérieur de votre nouveau grade jusqu'au 31 décembre 2010 inclus.
- Dans cette hypothèse, vous recevrez à l'issue des opérations de reclassement au cours du 4^{ème} trimestre 2010, et dans les conditions habituelles, une notification d'avancement d'échelon.

Les émoluments correspondants seront mandatés en décembre 2010.

Toute l'info sur la NES sur le site national snuisudtresor.fr rubrique vie de l'agent

Concours de contrôleur principal

La réforme de la carrière B mise en place au 1^{er} septembre 2010 supprime la possibilité d'accéder directement par concours au grade de contrôleur principal pour un contrôleur de 2^{ème} classe. L'Union SNUI Sud Trésor a exigé et obtenu de la centrale que cet accès soit maintenu encore pour l'année 2011.

Hygiène et marché du nettoyage :

La centrale n'a pas renouvelé le marché du ménage accordé au prestataire de service actuel VEOLIA. Le nouveau marché sera effectif à compter du 1^{er} juin 2010 mais nous ne disposons pas encore de détail sur les nouvelles prestations. La filière fiscale avait mis en place courant 2009 un plan d'action intégrant des contrôles plus réguliers des prestations de ménage, plan qui a bien révélé les lacunes du prestataire, mais un peu tardivement.

Le directeur de la filière fiscale s'est engagé sur un plan équivalent avec le nouveau prestataire mais le directeur de la filière gestion publique n'a renvoyé aucun écho sur cette proposition. Affaire à suivre.... Continuez à alimenter les cahiers hygiène et sécurité de vos remarques !

Nota : nous ne sommes pas à égalité de traitement : un militant syndical de passage à la DPAEP a constaté que le ménage était fait plusieurs fois par jour dans les couloirs.... ?

HUMOUR

« Le budget devrait être équilibré, les finances publiques devraient être comblées, la dette publique devrait être réduite, l'arrogance de l'administration devrait être abolie et contrôlée, et l'aide aux pays étrangers devrait être diminuée de peur que Rome ne tombe en faillite. Les gens doivent encore apprendre à travailler, au lieu de vivre sur l'aide publique. »

Cicéron - 55 avant Jésus Christ
MORALITE : la crise dure depuis
2064 ans !



Recensement des risques professionnels,

Document Unique et Plan de Prévention

QUE SA QUO ?

Vous vous souvenez peut-être que début 2009, vous avez (ou vous auriez du) participé (r) à une réunion avec vos chefs de services dans le but de recenser l'ensemble des risques professionnels auxquels vous pourriez être exposés.

Ces documents issus des services ont été analysés, compilés, et les risques hiérarchisés selon leur gravité et leur fréquence d'exposition pour aboutir au Document Unique Evaluation des Risques Professionnels (DU), véritable photographie à l'instant T des risques dans les services. Ce DU doit être actualisé tous les ans. A notre demande, nos directeurs se sont engagés à finaliser sa réactualisation dans les services fin 2010, période qui risque fort d'être bouleversée par la mise en place de la Direction Locale Unique (DLU) et par d'autres priorités de nos têtes pensantes.

Le Document Unique sert de base aux directions pour élaborer le Plan Annuel de Prévention, nos directeurs étant responsables de notre sécurité et de la protection de notre santé physique et mentale. Ce plan de prévention est financé sur les budgets directionnels et le budget CHS.

Nous ne cachons pas depuis des années nos préoccupations quant à la dégradation de nos conditions de vie au travail et notre souffrance au travail, appelée plus scientifiquement risques psychosociaux. Les éléments statistiques issus du DU tant au niveau national que départemental nous montrent bien que nous n'affabulons pas, comme quelques-uns uns le pensaient dans nos instances paritaires.

Selon le rapporteur de la gestion et du contrôle des finances publiques Bernard ANGELS sénateur/maire d'Ecouen, l'augmentation des congés maladie et notamment des congés de longue durée (+ 13 %) soulève des

interrogations sur le climat social à la DGFIP.

Les risques psychosociaux sont largement arrivés en tête des risques professionnels tant au niveau national que départemental ; 24 % pour la filière fiscale, 28 % pour la filière gestion publique, avec une cotation en risque A (le plus grave) la plus importante : 26 % pour la filière fiscale et 47 % pour la filière gestion publique.

Ces risques sont suivis par les risques routiers, les risques liés au travail sur écran.

Reste la difficulté d'adapter les moyens aux enjeux. Par exemple :

- Si 550 agents pourraient bénéficier d'une formation à la gestion des conflits, seules 30 formations sont budgétées à ce jour pour 2010.
- Suite à notre demande, la direction a convenu que l'ensemble des agents devrait se voir proposer du matériel lié à l'amélioration des postures de travail sur écran mais là encore, quelques matériels vont être déployés, en quantité encore insuffisante et surtout avec la difficulté d'accompagner ce déploiement des explications nécessaires à sa bonne utilisation.

Nous vous invitons largement à demander les formations mises en place si elles correspondent à vos besoins et à vous investir dans le prochain recensement des risques professionnels. Et n'hésitez pas à proposer vos solutions !

Nombre de nos collègues, notamment dans la filière gestion publique ont demandé des moyens supplémentaires en personnel et en renforts. Si nos directeurs n'ont pas les moyens de nous octroyer ce personnel dont nous avons cruellement besoin dans les services, ces demandes restent dans le document unique et remontent à la Centrale. **Car malheureusement, force est de constater que quelques soient les matériels et formations dont nous pourrions bénéficier, il faudra bien que l'hémorragie de nos emplois soit stoppée et le niveau de recrutement relevé pour retrouver des conditions de vie au travail décentes !**

Accueil, contact avec le public et fiche agression

Grâce à la pugnacité de nos représentants syndicaux en CHS, une fiche agression a été élaborée à destination de tous les agents en situation conflictuelle avec le public, en situation d'accueil ou à l'extérieur. L'intérêt de cette fiche est d'une part de recenser les violences, menaces, ou pressions dont se plaignent de plus en plus verbalement les agents et de les faire remonter à la direction, puis à la centrale. D'autre part, une partie de cette fiche est consacrée à la réponse et à la réaction de l'administration qui s'engage à donner les suites adéquates. Cette fiche doit être diffusée via les sites directionnels filière fiscale et filière gestion publique, les chefs de services et les agents doivent y être sensibilisés. **Du côté syndical, nous vous engageons vivement à vous emparer de cette fiche agression, qui comporte le mode d'emploi au verso et que nous mettons en ligne sur notre site du Val d'Oise. N'hésitez pas, si vous vous sentez agressé dans l'exercice de vos fonctions, alertez votre chef de service, et retirez vous au calme pour remplir cette fiche immédiatement, même s'il y a une file d'attente importante.**



Audience DGFIP du 20 avril 2010: CAMPAGNE IR

L'Union SNUI-SUD Trésor 95 a sollicité une audience relative à la prochaine campagne d'impôt sur le revenu en présence de M MALLIEU LASSUS et Mme TALON pour la filière Gestion Publique, de M LESTAVEL pour la Gestion Fiscale, et de Christine GILL, Emmanuel ZIEGLER et Michel MORIN pour l'Union 95.

En préambule, M LESTAVEL nous a fait une présentation de la campagne d'impôt sur le revenu.

1) Quels moyens humains ?

Des crédits d'auxiliaires vont être débloqués à raison de 2.25 agents année (demande formulée par chaque chef de service).

7 EDRA déployés en mai dont 2 sur Argenteuil et Garges.

Arrivée de 6 contrôleurs stagiaires en mai (+ quelques inspecteurs élèves).

Pour 2010, le dispositif de renfort « étudiant » n'a pas été reconduit.

2) Quels horaires pendant la campagne ?

Mesure générale : pause méridienne sur tous les sites et fermeture à 16h tous les jours à l'exception des 4 lundis de mai et du mardi 25 mai (fermeture à 18h). Cette mesure d'élargissement des horaires se fera sur la base du volontariat (16h à 18h) et sera indemnisée par le biais des indemnités de campagne. Un dispositif pourra être mis en place en cas de forte affluence (1/4 quart d'heure avant la fermeture) pour inciter l'utilisateur à différer sa visite.

3) Les indemnités de campagne pour quoi et pour qui ?

L'enveloppe d'indemnité de campagne (environ 13000€) sera distribuée à l'ensemble des agents ayant participé à la campagne. Des mesures spécifiques seront accordées aux agents ayant effectués et/ou en dehors des horaires habituelles de réception.

4) Les permanences extérieures :

Selon M LESTAVEL, elles ont été repeignées en fonction notamment de la fréquentation : ainsi les cybers bases sont supprimées (Deuil et Eragny) de même que les permanences à l'hôpital d'Argenteuil, à la mairie de Bezons et dans les centres commerciaux. Sont maintenues la prison d'Osny, les maisons de retraite et certaines mairies.

5) Quelle plateforme téléphonique ?

Elles fonctionneront sur tous les sites du 3 mai au 11 juin selon des spécificités locales pour une durée minimum de 15 jours. Le délestage des centres Impôts Service est maintenu.

6) Quel traitement des courriels ?

Traitement habituel sur les pôles de gestion (3000 en 2009). Les courriels SCoup de la centrale (1000 pour 2009) seront traités par les services de la DSF (CF, CX et FP).

7) Quel accueil physique en termes de délais et d'aide à la déclaration ?

L'Union 95 a demandé des précisions concernant l'accueil et l'assistance des personnes fragilisées dans l'incapacité de remplir seules leur déclaration. M LESTAVEL a toute confiance dans l'appréciation au cas par cas par les agents. Il rappelle le caractère déclaratif de la déclaration d'impôt et préconise dans ce cas la déclaration assistée sous ILLIAD. Aucun temps limite n'est prévu pour chaque réception. Le dispositif pour les sourds malentendants est reconduit.

8) Accueil dans les trésoreries fiscales de proximité

L'Union 95 a constaté une forte demande d'information et de formation des agents affectés à l'accueil (+ accueil caisse) qui sont souvent de jeunes agents nouvellement affectés. MME TALON nous a communiqué le calendrier des rencontres obligatoires entre les responsables locaux des 2 sphères. M MALLIEU LASSUS a rappelé les limites du guichet fiscal unique. En cas de questions complexes, chaque agent d'accueil devra « se mettre en relation avec le référant de la filière fiscale » (quelle disponibilité du référant pendant la campagne.....). A suivre.

L'Union 95 a demandé la présence à la date d'échéance du 17 mai 2010 du Comité de Suivi sur la mise en place des SIP à Argenteuil et à Garges.

Présence confirmée des membres du Comité (l'Union 95 le sera aussi !).

